

 SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Levage des véhicules PORSCHE Boxster, Cayman et 911		NS-CT-10-04	
			Version 1.0	30.06.10
Vérification :		Validation :		Page 1 / 1

!! Rappel de l'ancienne note de service du 27.03.2007 !!

Le constructeur PORSCHE interdit le levage de ses véhicules du type Boxster, Cayman et 911 au niveau du moteur, de la boîte de vitesse ou des essieux.

Le véhicule ne doit être levé qu'en prenant appui aux emplacements prévus.

Pour éviter des dommages sérieux, les véhicules ne doivent en aucun cas être levés au niveau du
moteur,
de la boîte de vitesses ou
des essieux.

Un accessoire de levage a été mis en place sur le site Centre et devra être utilisé obligatoirement pour lever les véhicules du type Boxster, Cayman et 911.

Jusqu'à disponibilité d'un outil de levage approprié sur les autres sites le contrôle de ces types de véhicules est à effectuer sans levage.

Accessoire de levage



 SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONTRÔLE TECHNIQUE	NOTE INTERNE Levage des véhicules PORSCHE Boxster, Cayman et 911		NI-CT-02	
			Version 1	27.03.07
Vérification :		Validation :		Page 1 / 1

DESTINATAIRES:

Direction	√
Agréation	√
Contrôle technique	√
Immatriculation	
Permis de conduire	
Informatique	

Levage des véhicules de la marque PORSCHE lors du contrôle technique.

Le constructeur PORSCHE interdit le levage de ses véhicules du type Boxster, Cayman et 911 au niveau du moteur, de la boîte de vitesses ou des essieux.

Le véhicule ne doit être levé qu'en prenant appui aux emplacements prévus.

Pour éviter des dommages sérieux, les véhicules ne doivent en aucun cas être levés au niveau du
moteur,
de la boîte de vitesses ou
des essieux.

Un accessoire de levage a été mis en place sur le site Centre et devra être utilisé obligatoirement pour lever les véhicules du type Boxster, Cayman et 911.

Jusqu'à disponibilité d'un outil de levage approprié sur les autres sites le contrôle de ces types de véhicules est à effectuer sans levage.



Accessoire de levage